



ASSOCIATION NOUVELLE DE RANDONNÉE

DES ALPES-MARITIMES « ANRAM »

PRESIDENTE : Nicole BORGIALI

RENOUVELLEMENT des LICENCES 2022/2023

Chères et Chers Randonneurs,

La Fédération Française de Randonnée Pédestre a fixé l'ouverture de la saison 2022-2023 au

lundi 5 septembre. En votre qualité de licencié 2021/2022 vous restez couvert en assurance jusqu'au renouvellement de votre licence au plus tard le 31 décembre 2022. Afin de faciliter l'organisation et la gestion de votre club, et lui permettre de vous accueillir en randonnée, à la Marche Nordique et en long-côte dès le 1^{er} janvier 2023 vous devez formuler le renouvellement de votre adhésion : avant

le 1^{er} décembre 2022 en adressant DIRECTEMENT l'ensemble des pièces et documents suivants à la Secrétaire de l'ANRAM :

Josette CHAPPE **101 Corniche Fleurie** **Entrée 125 06200 NICE**
Tél 06 41 66 86 10 **Email : josettechappe@ymail.com**

- **LE BULLETIN DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION à l'ANRAM** ci-joint dûment complété qui est unique pour tous types de randonnées et la marche nordique incluse.
- **DEUX CHEQUES** de règlement des cotisations :
L'un libellé à l'ordre de l'« **ANR 06** » selon les tarifs mentionnés sur le bulletin
L'autre établi à l'ordre de l'« **ANRAM** » **pour le club Rando**.
N'oubliez pas de bien calculer et définir le montant en comprenant ou non vos abonnements aux Magazines « La Voix de l'ANR » et / ou « Passion Rando ».
Les POSTIERS souhaitant obtenir une participation financière de La Poste devront établir ce dernier chèque à l'ordre de « **ASPTT NICE** ».
- **Un nouveau CERTIFICAT MEDICAL** de non contre-indication à la pratique de la Randonnée pédestre, daté de moins d'un an: **OBLIGATOIRE POUR TOUS**.
- **Je vous informe que les COUPLES** adhérents à la FFRP ont la possibilité de souscrire une licence **FAMILIALE** qui couvre également leurs petits-enfants de moins de 25 ans qui les accompagnent.

ATTENTION :

- Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur et aucune licence ne pourra lui être délivrée par l'ANRAM.
Sachez aussi qu'en raison de la procédure de dématérialisation des licences 2022/2023 vous recevrez votre licence au format numérique dès son enregistrement par la Secrétaire Josette CHAPPE.

A vous de l'imprimer si vous le souhaitez.

La présidente

Nicole BORGIALI

PS : l'ANR ayant été déclarée Association d'intérêt général, la cotisation versée à l'ANR sera donc déductible sur votre prochaine déclaration de revenus.

Attention : seule la cotisation de l'ANR est déductible.

Ne sont pas déductibles le « Journal de l'ANR » et la cotisation ANRAM.

La FFRP a créé un logiciel « marando » qui permettra à chaque licencié 2022-2023 de le télécharger gratuitement afin de créer des parcours numériques et ceci sur l'ensemble des smartphones.